

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 février 2020

CANTINES VERTUEUSES - (N° 2597)

Rejeté

AMENDEMENT

N° AC1

présenté par
Mme Thill

ARTICLE PREMIER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Faire de la restauration scolaire un service public gratuit, c'est entrer dans une dynamique inarrêtable d'assistanat qui fait perdre aux citoyens le prix de chaque chose.

La tarification des cantines telle qu'établie aujourd'hui vise tant à responsabiliser les parents qu'à apprendre aux enfants que chaque chose a un prix, et que rien ne tombe du ciel.